ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 49350

Texte de la question

Mme Martine Aurillac appelle l'attention de M. le ministre de l'écologie et du développement durable sur la filière de récupération textile. La collecte, la revalorisation et le recyclage des textiles usagés présentent un intérêt non seulement environnemental mais aussi social, par le biais des nombreux emplois créés dans cette filière et par le réemploi des vêtements en France et dans les pays en voie de développement. Des recherches auraient été engagées sur le recyclage en vue de la transformation des textiles inutilisables en matériaux d'isolation, dont les résultats seraient tout à fait intéressants. Aussi, elle lui demande si des dispositions seront prochainement prises pour pérenniser cette activité.

Texte de la réponse

Le ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, des questions relatives à la situation du secteur de la récupération textile. Ce secteur est actuellement confronté à plusieurs difficultés. D'une part, en raison des évolutions des tissus utilisés pour les vêtements mis sur le marché, la qualité des textiles collectés se dégrade, rendant plus complexe et plus onéreuse leur récupération. D'autre part, l'afflux sur le marché de textiles neufs vendus très peu cher représente une concurrence importante pour les textiles récupérés et tire les prix de revente vers le bas. Ces différents éléments ont entraîné une hausse des charges de la filière et une diminution de ses recettes, mettant en difficulté les entreprises du secteur. Cette activité présente pourtant un intérêt évident, tant du point de vue environnemental, car elle permet de développer la récupération matière, que du point de vue social, dans la mesure où elle concourt à la création d'emplois d'insertion. Aussi, un groupe de travail a-t-il été mis en place sous l'égide de la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion afin d'examiner les perspectives qui s'offrent à ce secteur et les solutions qui peuvent être mises en place face à cette situation.

Données clés

Auteur : Mme Martine Aurillac
Circonscription : Paris (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 49350
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : écologie
Ministère attributaire : écologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8241
Réponse publiée le : 8 février 2005, page 1334